

PALMARES ALTARES DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2016

Forte diminution des défaillances d'entreprises durant l'été (-12%/2015 T3).

Le bâtiment tire la tendance et l'Île-de-France s'installe à son tour dans le vert.

Nanterre, le 15 novembre 2016 – La société Altaires, acteur de premier plan de la Data Economy, membre du réseau Dun & Bradstreet, 1^{er} réseau international d'informations BtoB, présente son étude trimestrielle sur les défaillances d'entreprises en France au cours du 3^{ème} trimestre 2016.

« Depuis avril 2009, le nombre de défaillances d'entreprises en données glissées sur 12 mois restait bloqué au seuil des 60000, et avait même établi en février 2014 un record à 64500. 2015 s'achevait sur plus de 63000 procédures. 2016 marque enfin un changement de cap ! La baisse de la sinistralité des entreprises s'accélère et se propage à l'ensemble de l'économie », observe Thierry Millon, Directeur des études Altaires.

En comparaison avec les mêmes périodes précédentes, le nombre d'ouvertures de procédures collectives recule de 5% sur douze mois, de près de 8% sur les neuf premiers mois de l'année et 12% sur le troisième trimestre. **L'été 2016 a été le meilleur depuis 2008** retombant, comme en début de crise, sous la barre des 12 000 procédures.

Les PME de plus de 50 salariés confirment le point bas de vulnérabilité qu'elles avaient déjà atteint durant l'été 2015 ; 71 ont défailé ce troisième trimestre, un nombre au plus bas depuis huit ans et deux fois inférieur à celui constaté durant l'été 2009. Cette moindre fragilité des entreprises, notamment des PME, favorise le maintien de l'emploi. **Moins de 40000 emplois (39400) sont ainsi menacés** par les défaillances d'entreprises prononcées ce troisième trimestre, un nombre en recul de 16% par rapport à l'été 2015 et historiquement bas. En comparaison avec l'été 2009, très lourd pour les PME, près de 19 000 emplois ont été préservés sur les seuls trois mois estivaux.



NANTERRE, LE MARDI 15 NOVEMBRE 2016

« La vigueur retrouvée dont témoigne ce troisième trimestre confirme que l'activité des entreprises a repris des couleurs. Si celle-ci doit permettre à terme de stimuler plus fortement la création d'emplois, le reflux des défaillances offre une meilleure pérennité des emplois, et par voie de conséquence, une baisse des impayés de salaires. » ajoute Thierry Millon. « Dans son bulletin trimestriel d'octobre, l'Association pour la gestion du régime de Garantie des créances des Salariés (AGS) constate une baisse marquée des avances sur douze mois (à fin septembre de 14,6% à 1,816 milliard). »

Défaillances d'entreprises par type de procédure au cours des 3^{èmes} trimestres sur cinq ans

(Données arrêtées au 1^{er} juillet de chaque année)

	T3 2012	T3 2013	T3 2014	T3 2015	T3 2016	Evolution T3 2016/2015
Sauvegardes	327	356	375	330	254	-23,0%
Redressements Judiciaires	3 585	3 801	3 816	3 729	3 318	-11,0%
Liquidations Judiciaires	8 496	9 237	9 654	8 915	7 850	-11,9%
Total Ouvertures	12 408	13 394	13 845	12 974	11 422	-12,0%
Dont PME > 50 salariés	89	114	120	72	71	-1,4%
Total Emplois menacés	50 500	53 500	56 400	47 000	39 400	-16,2%
Total Ouvertures 12 mois glissés	60 284	63 955	64 162	63 246	60 090	-5,0%

Le troisième trimestre 2016 témoigne donc de l'accélération de la baisse des défaillances d'entreprises engagée depuis le début de l'année. 11422 jugements d'ouverture de procédures collectives (-12%) ont été prononcés par les tribunaux au cours de l'été 2016.

Précisément, à peine plus de **250 procédures de sauvegardes** (-23%) ont été accordées, un nombre jamais tombé aussi bas depuis le dernier trimestre 2008. Rappelons que sur les deux premières années de son application, la sauvegarde introduite en 2006 comptabilisait en moyenne 150 ouvertures par trimestre.

Plus significatif encore de la moindre fragilité des entreprises, **les cessations de paiement (R/LJ)** reculent elles-aussi fortement (-11% pour les RJ et -12% pour les LJ) tombant à moins de 11200, un volume trimestriel au plus bas depuis l'été 2008.

NANTERRE, LE MARDI 15 NOVEMBRE 2016

Toutes les tailles d'entreprises s'inscrivent dans le vert, notamment les plus petites, celles de moins de trois salariés (-8%) qui représentent les trois quarts des ouvertures de procédures. Au-delà de trois salariés et jusqu'à cent salariés, la tendance est encore plus solide (-22%). A partir de cent salariés, l'évolution semble défavorable (+ 17%), mais l'été 2015 avait atteint un point bas et l'été 2016 ne compte que 34 sociétés. De plus, ces grandes structures ont généralement évité la liquidation judiciaire. Notons que 7 d'entre elles, soit une sur cinq, se situent dans l'action sociale (4 dans l'aide à domicile ou la santé (3 cliniques)).

Quand le bâtiment va ...

La construction concentre le quart des défaillances d'entreprises ; alors quand le bâtiment va mieux, l'horizon semble se dégager pour toute l'activité économique.

Le nombre de jugements d'ouvertures recule de 15% dans la construction (3 012) et même 17% dans le seul secteur du bâtiment (2 545). La plupart des corps de métiers enregistre de fortes améliorations. Dans le second œuvre, les défaillances reculent de 16%, voire plus rapidement encore dans la menuiserie métallique (-35%) ou bois (-20%), le revêtement des sols et murs (-26%) ou l'installation électrique (-27%). La baisse atteint 19% dans le gros œuvre, en particulier en maçonnerie générale (-22%) ou en construction de maisons individuelles (-21%) et 26% dans les travaux publics. La dynamique profite à l'ensemble des activités connexes. La sinistralité recule de 23% en commerce interentreprises de matériaux de construction, 21% dans l'industrie du bois et matériaux ou 13% dans les activités d'architectures.

Le commerce est la deuxième composante des défaillances et concentre plus d'une procédure sur cinq (2 590).

Les activités passent dans le vert cet été (-9%), mais insuffisamment pour inverser la tendance à neuf mois (+2%). Le commerce de véhicules s'inscrit sur une bonne dynamique (-21%), mais l'entretien et la réparation (+6%) et la vente d'équipements au détail (+7%) peinent encore.

Les activités de détail enregistrent une forte baisse des dépôts de bilan (-13%), tirée en particulier par l'équipement du foyer (-36%), dont significativement le meuble (-42%).

A l'inverse, la vente d'habillement ne parvient pas à trouver la clé de la reprise, et le nombre de défaillances se stabilise depuis trois étés, aux environs de 340 jugements par trimestre. La vente de chaussures va mieux, mais celle du vêtement vire au rouge, en magasins (+5%) et plus encore sur les marchés (+33%). L'industrie du vêtement est en ligne avec celle du commerce avec une hausse de 4% des jugements de manufacturiers. Les grossistes semblent toutefois mieux résister (-21%).

L'industrie est encore bien orientée ce troisième trimestre (-11%) dans l'alimentaire (-13%) comme en manufacture (-11%). Outre les activités liées au bâtiment, la métallurgie-mécanique évolue

NANTERRE, LE MARDI 15 NOVEMBRE 2016

également très favorablement (-24%) comme l'industrie de l'ameublement (-30%), faisant écho aux bons chiffres du commerce.

Les entreprises de services peuvent elles aussi souffler. Les tendances sont très nettes dans les métiers de l'information et communication (-20%), mais encore hésitantes (-1%) en informatique et édition de logiciels, qui conserve sur neuf mois une augmentation forte du nombre de défaillances (+8%). Le transport routier de marchandises enregistre également une évolution très marquée (-19%) tandis que les autres activités de transport patinent (-1%), voire dérapent de +53% pour les taxis.

Les défaillances d'entreprises de services scientifiques et techniques reculent de 8%, une baisse tirée en particulier par l'ingénierie (-13%). Les services administratifs s'améliorent plus rapidement (-14%) sur le troisième trimestre, mais demeurent dans le rouge sur les neuf premiers mois (+2%).

Les services à destination des particuliers sont également bien orientés (-13%), tout particulièrement dans la coiffure (-19%) qui avait fortement souffert durant l'été 2015. La restauration consolide le redressement observé depuis le début de l'année (-8%) porté par la restauration à table (-12%).

Ces chiffres fort encourageants échappent cependant à d'autres activités.

C'est le cas de la santé humaine et de l'action sociale (+5%), des activités récréatives (+8%), principalement liées au sport, ou de l'enseignement (+5%).

La tendance sectorielle la plus lourde est observée dans **l'agriculture** où les défaillances sont encore en forte hausse sur trois mois (+8%), basculant ainsi dans le rouge sur neuf mois (+2%). L'évolution paraît importante en chasse-pêche-forêt, mais le nombre de procédures avait été particulièrement bas durant l'été 2015 dans l'exploitation forestière. C'est bien l'élevage qui concentre les risques les plus élevés ; le nombre de défaillances d'exploitations explose de 14% sur l'été 2016 (+6% sur neuf mois). La moitié d'entre elles se situent dans l'élevage de vaches laitières et d'autres bovins.

L'Île de France repart de l'avant

La région francilienne porte une défaillance sur cinq. Ses tendances orientent donc fortement l'évolution nationale. Or, si le deuxième trimestre était encore tendu, cet été enregistre une sensible amélioration. Le nombre d'ouvertures de procédures recule de 10% sur l'impulsion du bâtiment (-18%) et de la restauration (-11%). Le commerce de détail francilien ne parvient toutefois pas encore à renverser la tendance (+2%).

Provence-Alpes-Côte-D'azur (-13%) et Auvergne-Rhône-Alpes (-11%) s'inscrivent également sur de bonnes trajectoires ; ensemble, ces deux régions concentrent près du quart des défaillances d'entreprises.

NANTERRE, LE MARDI 15 NOVEMBRE 2016

Occitanie et Nouvelle Aquitaine, régions nouvelles voisines, comptabilisent un peu plus de 1 000 procédures, chacune en retrait, respectivement, de 19% et 12%. Dans les Hauts-de-France, le nombre de jugements est comparable aux deux régions du sud, mais l'amélioration est moindre à -6%.

Le reflux des défaillances est observé dans quasi tous les territoires, notamment en Grand Est (-8%), même si l'Alsace n'a pas encore basculé dans le vert (+3%), freinée par un secteur du bâtiment toujours sinistré.

La Corse fait figure d'exception avec une dégradation forte (+74%) principalement constatée dans le bâtiment et la restauration.

2016 mettra-elle fin à huit années de «sur sinistralité» des entreprises ?

«A fin septembre, le volume des défaillances d'entreprises s'approche de 60 000, suggérant que ce compteur sera, comme attendu, enfin débloqué d'ici la fin de l'année. Nous pourrions être aux environs de 59 000 procédures, soit encore très au-dessus des 50 000 enregistrées avant crise, mais la voie est tracée.» conclut Thierry Millon

A PROPOS D'ALTARES > www.altares.com

Acteur de premier plan de la Data Economy, Altares a pour mission de valoriser le capital Data de ses clients, en transformant leur patrimoine informationnel en performance économique. Partenaire de confiance indépendant, le Groupe apporte aux décideurs une vision prospective et contextualisée des enjeux business de la nouvelle économie.

Dans un monde en mutation, mondialisation, cloud, big data, open data... Altares collecte, agrège, analyse, enrichit et structure les données afin de les rendre « intelligentes » et d'en faire un outil décisionnel agile pour les Directions Générales et opérationnelles des entreprises. Le Groupe aide ainsi ses clients à faire de leurs données un levier de croissance.

Partenaire exclusif en France de Dun & Bradstreet, 1^{er} réseau international d'informations BtoB, Altares se positionne comme le partenaire de référence des grands comptes, ETI et PME en leur offrant un accès privilégié à ses bases de données sur plus de 250 millions d'entreprises dans 220 pays.

Le groupe Altares est présent dans 7 pays (France, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Maroc, Tunisie, Algérie), compte 500 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros.